



Presse

10 rue de Solférino  
75333 Paris Cedex 07  
Tél : 01 45 56 77 26  
Fax : 01 45 56 78 74

Parti Socialiste

[www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)

[presse@parti-socialiste.fr](mailto:presse@parti-socialiste.fr)

Paris, le 22 janvier 2010

**Communiqué de Marie-Pierre de la Gontrie,  
Secrétaire Nationale aux Libertés Publiques et à la Justice**

**Michèle Alliot-Marie reste sourde à la mobilisation du monde de la justice**

Lors de ses vœux à la presse, Michèle Alliot-Marie est restée sourde aux préoccupations des professionnels de la justice, exprimées par la forte mobilisation de ces derniers mois.

Persistant dans sa volonté de supprimer le juge d'instruction, la garde des Sceaux ne tient aucun compte des voix qui s'élèvent contre cette réforme et contre les risques liés à l'absence d'indépendance du Parquet.

Concernant la réforme annoncée de la justice des mineurs, le Parti socialiste sera particulièrement attentif au respect des principes de l'ordonnance de 1945. Il rappelle que le pourcentage de mineurs impliqués dans des actes criminels demeure stable depuis 50 ans.

La situation dans les prisons continue d'être extrêmement préoccupante : surpopulation, nouvelle augmentation en 2009 du nombre de suicides, grève des personnels pénitentiaires...

Le Parti socialiste dénonce à nouveau l'insuffisance de personnel médical, notamment psychiatrique, en milieu carcéral et l'inadéquation de la loi pénitentiaire au regard de l'état des prisons.

Alignant les projets de réforme sur le fond du droit et sur le fonctionnement de la justice, la Ministre s'enferme dans une logique d'activisme bien éloignée des nécessités de l'institution judiciaire et de sa paupérisation.

Le Parti socialiste continuera à se battre pour une justice forte, indépendante et égale pour tous.